



## COMPTE-RENDU CDEN 8 octobre 2013, 10h, Préfecture

Présents :

- Le Préfet
- Le DASEN
- Le SG
- Le Président du Conseil Général
- 6 maires
- 4 représentants de la FSU (dont 2 SNUipp)
- 2 représentants du SGEN
- 1 représentant du SE
- 1 représentant de la CGT
- 1 DDEN

il faut noter qu'aucune des 2 associations représentant les Parents d'Elèves n'était présente.

Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp et Snes)

Déclaration liminaire du SGEN-CFDT

Déclaration liminaire du SE-UNSA

### **Bilan de rentrée scolaire dans le 1er degré**

17 044 élèves (16 976 en 2012)

P/E 5,70 (5,75 en 2012)

P/E national en 2012 : 5,25, académique : 5,20

Ecart : - 80 élèves attendus, +148 à la rentrée

Scolarisation des moins de 3 ans : le taux progresse, est supérieur à celui au niveau national (21 % pour les HP). Il était de 30 % en 2006 ... Le DASEN dit que nous aurons du mal à atteindre de nouveau ce pourcentage.

Progression du nombre d'élèves sur Tarbes. Pour les autres villes : stabilisation (Vic, Bagnères, Lourdes).

Le DASEN va regarder la répartition des familles, en particulier le long de l'autoroute.

Nombre d'élèves moyen par classe : 21,15. Ce n'est qu'une moyenne et cela cache des écarts plus importants.

- **Ecoles en baisse d'effectifs** (selon les critères du DASEN, donc celles qui ont perdu 10 élèves ou plus en cette rentrée)

- Seron : annonce moins 20, erreur de saisie. Nous ne pouvons pas vérifier : les effectifs par écoles ne nous ont pas été transmis. D'où l'importance d'avoir l'info par les collègues ou directeurs ...

- Vic petit bois
- Lourdes Auzon
- Larreule
- Aureilhan Cèdres élem
- Ibos élem
- Aureilhan Lamartine élem
- Azereix
- Maubourguet mat
- Tarbes Perrault
- Tarbes Prévert

- **Ecoles en hausse d'effectifs** (donc toujours selon les critères du DASEN, celles qui ont gagné 10 élèves ou plus en cette rentrée)

- Barbazan Rimbaud
- Tarbes Michelet
- Tostat
- Hêches
- Aucun
- Tarbes J Verne
- Aureilhan Pagnol
- Loures Barousse élem
- Bordères mat
- Tarbes J Moulin
- Ibos mat
- Lourdes Lapacca
- Tarbes Henri IV
- Lannemezan Guérissa élem
- Tarbes Rousseau
- Tarbes Mistral
- Tarbes P Bert
- Tarbes La Sendère

Le DASEN ne veut pas que nous refaisons la liste des autres écoles ayant des effectifs importants parce que nous lui avons déjà présenté cette liste en CTSD. Nous allons tout de même la lui renvoyer.

Nos demandes d'ouvertures (en plus des écoles listées ci-dessus):

- Lannemezan Las Moulias primaire
- Odos élémentaire
- Orleix élémentaire
- St Pé de Bigorre primaire
- RPI Bonnefont / Burg / Montastruc
- RPI Capvern /Lutilhous / Mauvezin
- CLIN de Lourdes
- ULIS Tarbes
- IME Jean Marie Larrieu
- ITEP Lagarrigue
- Décharges des coordonateurs pédagogiques des établissements spécialisés

Les syndicats demandent que les ouvertures provisoires de cette rentrée soient présentées oralement (nous avons eu l'information par écrit pour la préparation du CTSD).

La FSU demande si le poste animateur culturel a vocation à devenir définitif. C'est un poste dont personne n'avait entendu parler lors des CTSD ou des CDEN ... Il y a de quoi s'interroger. Le DASEN est resté évasif, mais ce poste devrait effectivement être créé "en dur".

Les 2 postes de psychologues scolaires ont été transformés en postes de remplaçants puisque vacants.

La FSU alerte de nouveau le DASEN sur le manque de départs en formation dans cette spécialité. Il répond que c'est un problème académique parce que la formation est sur Bordeaux, donc hors académie. De plus, il y a une régulation académique sur le nombre de départs en formation.

La FSU rappelle que la situation dans les structures de l'ASH s'est compliquée.

Le travail avec la MDPH perd de son sens. Beaucoup trop de temps avant la notification, souvent à cause des bilans (auprès des pédopsychiatres, notamment, qui sont débordés).

Il n'est pas rare d'attendre 2 ans pour répondre à un constat des enseignants. Et une fois que la notification est prononcée, il se trouve parfois qu'il n'y a plus de place dans la structure adéquate.

La FSU demande une nouvelle fois une mise à plat.

Autre souci : le CMP (ou le CMPP, nous ne savons plus ...) ne veut plus faire de certificats médicaux pour les orientations scolaires. Il est malheureux que les commissions de travail demandées dans le cadre du CDEN ne soient jamais mises en place, or la MDPH, c'est le Conseil Général.

Le DASEN répond qu'il n'y a pas de baguette magique pour répondre à des situations aussi complexes. Mais il promet de s'y atteler. Il convient selon lui d'éviter les dérives ou la mauvaise orientation.

Le Président du CG répond que cette demande est récurrente et finalement agaçante et prend sa part de responsabilité. Il demande que soit poursuivi le travail engagé par la DA et la MDPH et souhaite que les travaux soient présentés lors du prochain CDEN.

La FSU interroge le DASEN sur la question du maintien dans un cycle et sur le caractère « exceptionnel » qui est fortement préconisé. Le DASEN répond qu'il ne veut pas que le maintien s'administre (ne veut pas de taux) et demande aux IEN de faire confiance aux enseignants. Si demande d'explication il y a de la part de l'IEN (suite à une demande de maintien), ce sera juste dans un objectif pédagogique, d'analyse, pour que les choses évoluent dans l'intérêt des élèves.

Le diaporama 1er degré qui nous a été présenté sera envoyé aux membres du CDEN.

Pour le SNUipp-FSU65, Magali Laborde et Claude Martin

